



100% #COLO

Les « colos », un élément du projet éducatif territorial

Les « colos », une expérience unique

- L'apprentissage de la vie en collectivité

Les « colos » permettent aux enfants et aux adolescents à travers l'expérience de la vie collective et de la pratique d'activités, de se confronter à l'autre, d'apprendre à vivre en société et de se construire en tant que citoyen. Des jeunes de milieux sociaux et culturels variés s'y retrouvent et s'y amusent ensemble.

- Un indispensable dépaysement

C'est, pour nombre d'entre eux, la seule opportunité de partir en vacances. Le fait de pouvoir partir, changer d'air, est indispensable à la bonne santé psychologique de chacun.

- Découvrir de nouvelles activités

Chaque « colo » repose sur le projet éducatif de l'organisateur et sur le projet pédagogique élaboré par une équipe d'animation qualifiée. Les jeunes ont la possibilité de s'épanouir dans des activités auxquelles ils n'ont pas accès le reste de l'année.

Les « colos », un cadre sécurisé

Grâce à un cadre législatif et réglementaire rigoureux, « les colos » se déroulent dans un environnement sécurisé : obligation de déclaration des séjours, des locaux d'hébergement et des intervenants, obligation d'assurance, obligation de respecter des règles d'hygiène et de sécurité et des normes d'encadrement, etc. Les mineurs accueillis sont placés sous la protection du préfet de département dont les services contrôlent en amont et sur place la conformité du séjour aux normes réglementaires, ainsi que sa qualité éducative.

Les « colos », un outil de lutte contre les inégalités

Pour une collectivité, proposer aux enfants de la commune de partir en « colo », c'est avoir l'ambition que chacun puisse accéder au droit aux vacances. C'est permettre à chaque jeune de faire l'expérience de la mobilité et du « vivre ensemble ». C'est lutter contre la fragmentation sociale des loisirs, qui participe à une société divisée. Au contraire, la « colo », c'est l'espace par excellence du vivre et du faire ensemble.

Les collectivités auprès des parents

En 2011, 88 % des familles interrogées dans le cadre d'une enquête de l'OVLEJ affirment qu'elles n'auraient pu faire partir leur enfant en colonie sans un soutien financier extérieur.

Les collectivités territoriales ont un rôle essentiel pour lever ce frein par le biais d'aides et de tarifs « préférentiels ».

Elles sont également des interlocutrices privilégiées et peuvent diriger les familles vers d'autres associations organisatrices de « colos ».

TÉMOIGNAGES, ILLUSTRATIONS

Mme BELOQUI, Maire-Adjointe déléguée au PÉRISCOLAIRE, Massy (91 - Essonne)

« Les Colonies de vacances, un moyen de mettre en œuvre les mixités.

Dans nos villes de banlieue parisienne la question de la mixité est au centre de nos préoccupations. Une des réponses possibles est celle des colonies de vacances. En effet, au sein d'une ville riche et variée les enfants intègrent des groupes en fonction de leur choix de séjour, et de ce fait ils côtoient des enfants d'autres groupes scolaires de la même ville. La cohérence en interne on la trouve par les valeurs et les règles de vie communes appliquées et développées dans les centres de loisirs habituels, mais ils découvrent des réalités des autres quartiers et écoles.

Les séjours permettent également la mixité des enfants qui viennent de toutes les régions de France ce qui participe à l'enrichissement mutuel et à la découverte de réalités géographiques différentes. Ils peuvent également découvrir des habitudes, des accents, des richesses culturelles au travers des temps forts et des activités proposées.

Finalement, au travers des séjours d'été s'opère une mixité sociale intéressante car les colonies de vacances sont ouvertes à tous les enfants y compris ceux des secteurs de la société les plus défavorisés. Ce sont les contenus des séjours, les activités réalisées comme les valeurs partagées qui vont permettre ces échanges et qui font disparaître la notion d'origine sociale.

Dans la ville de Massy nous portons une attention particulière aux quotients familiaux les plus modestes afin de permettre l'inscription d'un plus grand nombre d'enfants. La ville finance une bonne partie des séjours des foyers les plus modestes mais aussi à hauteur d'un 25 % les séjours des foyers à plus fort quotient familial.

Lorsqu'on parle à l'éducation nationale de transmission des Valeurs de la République on peut évoquer les colonies de vacances car elles peuvent être un vecteur de cohésion sociale par les valeurs qu'elles mettent en œuvre. Elles participent à la cohérence qu'on essaie d'obtenir entre les différents temps de l'enfant.

Sortir de son quartier, de son école, de sa ville et côtoyer des enfants d'horizons différents contribue au développement de la notion de citoyen et d'acteur d'une société diverse et riche ».

Interview de M. DALL'AGNOL, Maire de Lascelle (15 - Cantal)

Quelles étaient vos motivations à accueillir un centre de vacances sur votre commune ?

C'est avant tout un projet qui m'a séduit et des valeurs telles que l'accessibilité, l'ouverture aux autres, le sport... C'est une aventure humaine avant un projet matériel.

Je voulais également créer de la vie dans le village. Sur le plan touristique, les enfants sont des ambassadeurs de notre territoire auvergnat. Rares sont les gens qui ne retournent pas sur leurs lieux de vacances de leur enfance

Il est plus facile de fédérer lorsqu'on monte un projet de valeurs. Nous avons pu y faire adhérer tout le monde, tous les financeurs, quelle que soit la collectivité, quelle que soit l'étiquette politique.

Quels ont été les freins à ce projet?

Les freins que nous avons rencontrés à l'origine du projet étaient principalement liés à la peur de l'inconnu, les voisins du terrain appréhendaient le bruit et les éventuelles nuisances.

Qu'est ce que cela apporte à une collectivité d'être « terre d'accueil de colo » ?

Aujourd'hui, le constat confirme qu'il y a des retombées : la boulangerie, le magasin de souvenirs, le médecin, la cuisine centrale... Il y a donc un intérêt économique. Cela crée de l'activité à la piscine, au complexe nautique, et les parents qui accompagnent ou viennent chercher leurs enfants sur place, fréquentent les gîtes, hôtels et restaurants locaux.



lajpa@jpa.asso.fr
01 44 95 81 20



infos@unat.asso.fr
01 47 83 21 73